

PROCES-VERBAL

Bureau élargi

Vendredi 23 octobre 2024

PRESENTS	BAILLY Jean-Pierre – BARBAUD Pascal – CORTINOVIS BEGLOT Chloé – LEBOT Bernard - LEVALLOIS Aline - MICHON Bernard – PASCO Sandrine - PORTAL Karine -SORIN Lénaïc -SORIN Nicolas
INVITES	GUERESSE Alain – MELOCCO Frédéric - NICOLAS Philippe – R’KIOUAK Mehdi - SARRAZIN Brice - TRIPOTEAU Jean-Pierre
EXCUSES	ALLARDI Christophe – BALIELLO Pierre-Laurent - LIGONNIERE Antoine

Actualités

Sandrine PASCO présente les actualités :

- Retour de l’AG fédérale qui s’est déroulée le 18 et 19 octobre. Les rapports moraux et les rapports financiers 2023-2024 ont été présentés.
- La prochaine AG électorale aura lieu le 14 décembre, la FFBB souhaite la présence des délégués des Ligues et Comités Départementaux.

Pôle administratif et financier

A. Point financier

Aline LEVALLOIS présente l’évolution des licenciés au regard de l’année dernière à la même date. Les mutations et le nombre de licenciés sont les points particulièrement en hausse d’environ 4%.

		20/10/2023	20/10/2024	
Pratiques	Catégories	TOTAL		Variation
SOCLE POUR TOUT LICENCIÉ EN CLUB				
Socle	Toutes	64800	67200	4%
Socle pratique VxE	Toutes	583	694	16%
Socle Micro Basket	U1 à U5	492	490	0%
Dirigeants		4529	4991	9%
TOTAL Licenciés LIGUE		65875	68384	4%
Joueur Compétition	U1 à U11	18822	19613	4%
Joueur Compétition	U12 à U15	16592	16456	-1%
Joueur Compétition	U16 à U18	8102	8516	5%
Joueur Compétition	U19 et plus	12302	12608	2%
Joueur Entreprise	U19 et plus	19	16	-19%
Joueur Loisir	U19 et plus	3942	4510	13%
Total Extensions		59779	61719	3%
Joueur Compétition prêté (T)	U7 à U13	68	47	-45%
Joueur Compétition prêté (T)	U14 à U15	68	39	-74%
Joueur Compétition prêté (T)	U16 et plus	81	73	-11%
Total Extensions PRÊT "T"		217	159	-36%
Joueur Compétition AST Compétition	U7 à U13	69	68	-1%
Joueur Compétition AST Compétition	U14 à U15	91	116	22%
Joueur Compétition AST Compétition	U16 et plus	297	204	-46%
Total AS		457	388	-18%
Mutations	U7 à U13	678	793	15%
Mutations	U14 et plus	2497	2679	7%
Total Mutations		3175	3472	9%

Nous sommes en deuxième position en nombre de licenciés derrière la Ligue IDF avec une évolution de 4% par rapport à l'année N-1 Ce pourcentage est similaire dans la plupart des autres Ligues.

B. Informations financières diverses

Aline LEVALLOIS présente différentes actualités.

- Passage à la nouvelle version de CEGID:
 - Nouvelle installation le 4/11/2024
 - Les Formations les 5 et 6 novembre
- Changement d'assureur pour notre parc automobile : le CIC à la place de la MACIF qui prendra effet en avril 2025
- Bilan du TIP (tournoi international des pôles) :
 - Aide de la région : 5 000€
 - Coût pour la Ligue : 21 756€ pour un budget total de 129 378€
- Bilan du tournoi international U18 F à Mayenne :
 - Aide de la région : 2 500€
 - Coût pour la Ligue : 22 580€ pour un budget total d'environ 51 455€ (hébergement + restauration des 3 équipes étrangères)

Ce coût n'est pas négligeable et aucune position de la ligue n'est faite pour réitérer ce projet à l'heure actuelle. L'événement était cependant d'une grande qualité.

Jean-Pierre TRIPOTEAU est satisfait de l'événement qui a été particulièrement bénéfique en Mayenne.

- L'ANS nous demande 1 200€ sur le budget des événements sociétés et mixité de 2022.
- La FFBB relance les clubs qui ont une dette vis-à-vis du pacte tous engagés sur la saison 2022-2023 avec une échéance de règlement pour fin novembre. La Ligue percevra 20% de l'ensemble des montants.

Mise en place de process

A. Frais de déplacement arbitres et OTM

Chloé CORTINOVIS BEGLOT présente les étapes du process liées aux frais de déplacements avec un souhait d'une échéance pour janvier 2025.

Documents exigés :

1. Permis de conduire ou attestation
2. Carte grise ou attestation
3. Assurance

VOTE : 1+2 ou 1+2+3

Mehdi R'KIOUAK précise que la demande d'assurance vient du process de la Ligue de foot à la suite d'un contrôle URSSAF.

Pascal BARBAUD demande pourquoi la FFBB n'exige pas ces documents et pourquoi seulement les arbitres et OTM sont ciblés.

Mehdi R'KIOUAK précise que l'URSSAF cible d'autres priorités sur les comptes FFBB.

Mehdi R'KIOUAK précise que ce sera le même process pour l'ensemble des intervenants, mais que ce process est ciblé arbitres et otm au regard de la caisse de péréquation.

Certains membres du bureau se prononcent pour étendre la demande des documents à l'ensemble des personnes qui reçoivent des indemnités kilométriques.

- ❖ Proposition 1+2 : 4 pour
- ❖ Proposition 1+2+3 : 2 POUR
- ❖ Abstention : 4

**Proposition validée par le bureau élargi :
Demande de permis de conduire (ou attestation) et carte grise (ou attestation).**

Chloé CORTINOVIS BEGLOT évoque le deuxième point lié à l'action à faire si absence des documents suivants au **14 décembre 2024**.

Sandrine PASCO précise que le CD44 a mis en place ce process et que la plupart des documents ont été rapidement récupérés au regard des sanctions définies.

Pascal BARBAUD interroge les membres présents sur la mise en place de la récupération sécurisée des documents.

Karine Postal propose qu'un recensement pourrait être envisagé dans les Comités afin d'offrir la possibilité aux élus et bénévoles de les déposer en mains propres s'ils ne veulent pas les envoyer par mail.

2 propositions sont mises au vote :

1. Désignation sans indemnisation
2. Absence de désignation

- ❖ Proposition 1 : 4 POUR
- ❖ Proposition 2 : 3 POUR
- ❖ Abstention : 3

**Proposition validée par le bureau élargi :
Désignation sans indemnisation à partir du 1^{er} janvier 2025**

B. Protocole commotion cérébrale (pour information)

Chloé CORTINOVIS BEGLOT explique les modalités du protocole commotion de plus en plus appliquées sur les terrains et les impacts que cela peut avoir sur le licencié.

1. Choc important au niveau de la tête pendant une rencontre → Déclenchement du protocole par les arbitres
2. Inscription du protocole sur la feuille de marque → Signature arbitre
3. Envoi du rapport par les arbitres. Les arbitres remontent un rapport
4. Le joueur est suspendu médicalement et la FFBB transmet un certificat médical de reprise du sport au club
5. Une fois le CM remonté à la FFBB, le joueur peut rejouer.

Bernard LEBOT précise les modalités du protocole et les 5 questions à poser pour déterminer le score de Madock. Parfois il se peut que ce ne soit pas réellement une commotion mais il faut que le joueur soit examiné au regard des décalages qu'il pourrait y avoir entre les faits et la réalité.

Aujourd'hui sur le plan national, nous sommes déjà à 50 commotions contre 20 l'an passé. Il se peut qu'à terme une délégation régionale soit envisagée.

Pascal BARBAUD explique que les arbitres ont reçu un rappel des démarches à réaliser et qu'ils doivent suivre une formation sur Teach Up.

C. Discipline / incivilités

Mise en place d'un process entre la Commission Régionale de Discipline et de la Commission Régionale Gestion des incivilités.

Lorsque des courriers sont adressés sur la boîte incivilités@pdlbasket.fr, il y a toujours un lien avec le président de la C.R.D. (Commission Régionale de Discipline) si des démarches disciplinaires doivent être engagées.

Sandrine PASCO explique l'évolution et notamment le rôle de Laurence BAILLY (Vice-Présidente de la C.R.D.) qui fait le lien entre les 2 instances.

Par ailleurs, il n'y a pas forcément de Commission incivilités dans tous les Comités Départementaux. Ce qui est cependant défini c'est que l'ensemble des messages reçu par la présidente ou la secrétaire générale de la Ligue soit transmis à Bernard MICHON, président de la Commission Régionale de Discipline.

S'il juge, à partir des éléments relatés et des rapports des arbitres, qu'il n'y aura pas d'ouverture de saisine, c'est Laurence BAILLY en tant que vice-présidente de la Commission de discipline qui interviendra directement auprès des 2 clubs. Elle appellera les présidents.

Par ailleurs, si Bernard MICHON met en évidence que le dossier n'a aucun rapport avec la discipline, il confiera ce dernier à la référente régionale en charge de la gestion des incivilités. A ce jour, peu d'incivilités sont réellement remontées sur la boîte incivilités et il existe parfois des confusions entre incivilités et actes déplacés.

Brice SARAZIN demande ce que fait la commission en charge de la gestion des incivilités dans ces cas.

Sandrine PASCO explique qu'elle contacte les présidents pour échanger avec eux et les informer des faits.

Bernard MICHON explique que la compétence disciplinaire a été régionalisée, ce n'est pas pour autant que tout doit y arriver. Ce qui peut être géré en intra, doit l'être. En fonction des rapports, s'ils ne sont pas suffisamment caractérisés, le dossier sera renvoyé au Comité Départemental concerné pour gestion de la communication avec le club.

Philippe NICOLAS explique le fonctionnement du responsable incivilités du 49. L'action indispensable est que les 2 présidents se soient contactés en amont.

Thématique CODIR et printanière

Chloé CORTINOVIS BEGLOT rappelle le besoin de définir les thématiques de travail pour ces prochains temps de travail (23 novembre 2024 et 8 mars 2025)

Philippe NICOLAS questionne la notion de CODIR plénière.

Sandrine PASCO présente le principe de temps de travail pour investir des thématiques de travail en vue de rédiger le projet de développement de la Ligue pour 2024-2028.

Sandrine PASCO propose à Chloé CORTINOVIS-BEGLOT d'envoyer un forms aux membres du CODIR.

Journées médicales

Bernard LEBOT présente l'état d'avancement des journées médicales qui démarreront le vendredi après-midi par des réunions institutionnelles. Une soirée de gala est envisagée (à l'UFAB). Les rentrées financières sont en cours. Nous avons pour le moment 1300€. 14 000€ sont nécessaires, et nous avons 11 000€ de promesses de dons.

Un site web sera disponible pour la première fois.

Un programme accompagnateur est en cours de préparation.

Bernard nous présente également le programme avec différentes sessions :

- Urgence / Cardiologie / Jeux Olympiques
- Basket au féminin / genre
- Médico chirurgicale jumper knee
- Prévention et performance
- APA / Basket santé

Des tarifs préférentiels seront proposés aux étudiants et aux médecins locaux.

Bernard LEBOT nous informe qu'il a été sollicité par Bernard DANNELE pour être le représentant de la Commission fédérale. Si tel est le cas, Bernard envisagera un tuilage pour la Ligue.

Vote des membres des commissions

Chargé de mission communication : Fabien AUGÉ → **élu à l'unanimité**

CRO – responsable des observations : David BOIVIN → **élu à l'unanimité**

CRO – responsable des réclamations : Sylvie SAMSON → **élue à l'unanimité**

Commission 3x3 : Steven TROUILLET, Nouridine KALLAY, Riad AZZAM, Lucas TERRIEN, Arnaud DROUAUD, Gregory GARNIER → **membres élus à l'unanimité**

Pôle Finances : Partenariat et Réseau des Entreprises : Bertrand VIGOUROUX → **élu à la majorité**

Réseau entreprise

- Mehdi R'KIOUAK présente les propositions étudiées lors d'une réunion avec Bertrand VIGOUROUX sur le projet de réseau des entreprises. L'idée est de créer un réseau

d'entreprises plus que de partenaires, type business club autour de la passion du basket.

Il y a 3 plans :

- Créer du lien (réseau social des passionnés de basket)
- Mener des actions (plénière, déjeuners, visites...)
- Formation par le biais de l'IRFBB

Une entreprise de stratégie de communication et de marque a été sollicitée pour nous établir un devis. La rencontre aura lieu lundi prochain, elle permettra de définir une base financière. Un site sera probablement créé.

L'idée est de véhiculer l'image du basket en se positionnant en tant qu'acteur et créateur d'évènements pour contribuer à une autre forme de financement, une diversification de nos ressources.

Nicolas SORIN félicite l'idée de ce projet mais il nous interroge sur les bénéfices engendrés par ces évènements. Mehdi R'KIOUAK vise un projet opérationnel pour la saison prochaine.

- Mehdi R'KIOUAK fait remonter une question ouverte à l'issue du IRFBB tour, sur un besoin d'accompagnement-RH en lien avec les créations de contrats, le suivi des bulletins de paie, les accompagnements. Au regard de ces besoins réels dans les clubs et les Comités, la Ligue pourrait moyennant un financement, envisager de créer un service RH pour répondre à leur demande.

Aline LEVALLOIS fait remonter que cette proposition entrainerait une nécessité de création d'emploi.

Mehdi R'KIOUAK affirme ce fait et confirme que c'est Profession Sports Loisirs qui aujourd'hui est sollicité pour les demandes RH.

Aline LEVALLOIS fait remarquer qu'elle ne se rend pas compte de l'équilibre budgétaire que cette création d'emploi et de service pourrait engendrer.

Sandrine PASCO et Philippe NICOLAS sont d'accord sur le fait que de plus en plus de dirigeants de clubs ont du mal à appréhender les notions de RH.

Philippe NICOLAS met en évidence le besoin également de formation de nouveaux managers, sur les process de recrutement...

Jean-Pierre TRIPOTEAU alerte sur la responsabilité en cas de problème de rédaction de contrat. Il informe qu'il faudrait se renseigner auprès de notre assurance.

Alain GUERESSE rejoint Jean-Pierre TRIPOTEAU sur le fait que le fonds de commerce est le basket et que nous n'avons pas de veille juridique.

Mehdi R'KIOUAK souhaite savoir si le bureau pense que cela vaut le coup ou non d'y réfléchir.

Aline LEVALLOIS demande que soit premièrement réfléchi le fait que nous puissions juridiquement intervenir.

Tour des pôles

A. Pôle formation

Jean-Pierre BAILLY présente les actualités du pôle formation :

- Les sélections de zones sont actuellement au temple sur lot au CIZ. Les cadres semblent satisfaits de ce qu'il se passe.
- Rappel sur les étapes du processus de détection « PREDICT ». Les prochains rassemblements auront lieu les 28, 29 et 30 octobre 2024 pour la détection U13.

IRFBB

IRFBB tour terminé, le bilan est en cours pour la préparation du Conseil Stratégique. Les techniciens questionnent comment nous traiterons un technicien qui ne peut valider sa formation par manque d'offre de date de validation de module.

Une réflexion autour de la gratuité l'année suivante du module est envisagée.

→ **Suite aux questionnements du bureau, la question doit être éclaircie.**

Des portes ouvertes vont être organisées dans les Comités Départementaux pour présenter les formations mais pas seulement le BPJEPS.

Informations diverses

- Le Clinic de revalidation des entraîneurs U13 aura lieu le jeudi 28 novembre 2024. Ce choix de date est lié à une volonté de le faire au CREPS sur les pôles et que 70% des entraîneurs sont des salariés de clubs.

La date fait également débat au sein des élus. De nombreux mécontentements sont mis en évidence.

Mehdi R'KIOUAK explique que lorsque le clinic est un samedi cela pose des problèmes sur la disponibilité des pôlistes.

Jean-Pierre TRIPOTEAU rappelle que les clinics ont longtemps été le samedi matin à Angers et questionne si les modifications sont pour le confort des salariés ou pour les entraîneurs du territoire.

Jean-Pierre BAILLY rappelle que d'autres clinics sont disponibles les samedis matin pour rattrapage.

Sandrine PASCO interroge Jean-Pierre BAILLY sur le choix de la date par rapport aux bénévoles clubs.

Pascal BARBAUD évoque que les arbitres sont invités mais qu'ils ne sont pas disponibles.

- Séjour à l'étranger du pôle : une cagnotte est mise en ligne à destination principale des familles. Démarche effectuée par mail.

B. Pôle sportif

- Lénéaïc SORIN informe que les tirages au sort des tours de coupes ont été réalisés mais qu'il restera 4 équipes au 4^e tour pour 1 seule place. Les qualifiés doivent être remontés pour le 17 décembre.

Le bureau est sollicité pour accepter de mettre le 4^e tour les 7 et 8 décembre 2024 et placer le 5^e tour les 14 et 15 décembre 2024.

Philippe NICOLAS fait remarquer que les équipes joueront 2 fois de suite 2 matchs ; cela fait beaucoup.

Pascal BARBAUD demande si les places ont été données tardivement ?

Lénéaïc SORIN confirme que les places ont été données tardivement et que le choix du nombre de places est assez disparate d'une ligue à une autre ligue. Nous regrettons n'avoir qu'une place.

Accord pour modification des dates :

Suffrages exprimés : 10	Pour : 10	Abstention : 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0
VALIDATION PAR LE BUREAU				

- Un questionnaire est également parti à destination des clubs sur les championnats régionaux et interrégionaux.

C. Pôle développement et citoyenneté

Karine PORTAL présente les actualités du pôle.

- Une réunion plénière s'est déroulée le 26 septembre 2024. Elle informe que les membres ont été invités à se positionner sur des thématiques de travail.

Sandrine PASCO formule son souhait de se recentrer uniquement sur sa fonction de présidente. Elle demande que quelqu'un prenne sa place de référente régionale de la gestion des incivilités.

Sandrine PASCO informe au regard de certains courriers qu'il faut être vigilant sur le fait que la violence n'est pas de l'incivilité et doivent être adressés à la C.R.D. (Commission Régionale de Discipline)

- La campagne pour le label citoyen est lancée. Il a été décidé à la plénière que c'était de la compétence des Comités Départementaux d'aider les clubs ; nous pourrions toujours être relais sur des questions précises.
Une réflexion est à mener autour de la mise en valeur des clubs investis et récompensés de 3 étoiles.
- Un travail sur le bénévolat va venir plus tard dans la saison probablement mené par Fabien MORINIERE.
- Le club de Nort sur Erdre accueillera la finale régionale du Challenge Benjamin(e)s.
- Une visio sur les EFMB. Ce label est intéressant et davantage de clubs pourraient le solliciter. Un replay de la visio est disponible.
- Q.P.V. : mise en place d'une réunion avec les personnes à l'initiative du projet en vue d'intégrer d'autres clubs ligériens. Démarche en cours par Mehdi R'KIOUAK.

Mehdi R'KIOUAK prend la parole pour faire un retour de l'audit RSO par l'association SupporTerre.

Le diagnostic et l'analyse sont réalisés. Un retour plus complet est prévu le 19 novembre pour commencer la rédaction du plan d'actions. Nous envisageons d'avoir notre projet RSO pour décembre 2024.

D. Pôles officiels

Nicolas SORIN présente les actualités du pôle.

- Les formations démarrent et une formation à destination des observateurs va également voir le jour la semaine prochaine.
- Une plénière des CDO a eu lieu en octobre, samedi aura lieu la plénière CRO.
- Le 22 octobre 2024 s'est tenue une réunion animée par Mickael BORREL autour de la volonté de travailler conjointement la formation des officiels et des techniciens. Il semble nécessaire de remettre les choses à plat et mettre en évidence un catalogue avec l'ensemble des formations proposées.

Pascal BARBAUD fait remonter que Perrine CHEMINEAU a reçu les résultats du sondage des entraîneurs et arbitres intéressés pour fonctionner ensemble sur les entraînements clubs. Jean-Pierre TRIPOTEAU souhaiterait que les Comités Départementaux aient des retours sur les candidats, notamment dans l'optique des désignations des finales départementales.

Questions diverses

Alain GUERESSE souhaite une explication sur la diminution de l'aide de la Ligue sur les Open. Aline LEVALLOIS explique que nous avons fait le choix de juste maintenir notre aide financière et de laisser les structures organisatrices faire les démarches auprès de la région. Alain GUERESSE est sceptique sur le coût de ces événements avoisinant un budget club annuel de plus de 40 000€.

Jean-Pierre TRIPOTEAU informe qu'à la suite d'un échange avec l'AFDAS il n'y a plus de fonds pour le sport, sauf le dispositif FNE. (Formation Nationale à l'Emploi)

Fin de la réunion : 22h42

La Présidente de la Ligue Régionale,
Sandrine PASCO

La Secrétaire Générale,
Chloé CORTINOVIS BEGLOT